



Pour des raisons indépendantes de notre volonté, des changements peuvent intervenir dans la composition des menus.
 La loi Egalim impose un repas végétarien par semaine.
 Un plat de substitution est systématiquement prévu pour remplacer la viande de porc



**Les repas sont cuisinés les matins,
 par 3 agents de restauration qualifiés**

	1/04 au 5/04	8/04 au 12/04
LUNDI	Férié	Endives aux noix Brochette de dinde Riz pilaf et haricots verts Bleu de Bresse Compote
MARDI	Tartine de houmous de pois chiches Lasagnes végétariennes Comté Fruit frais	Carottes râpées Pâtes bolognaises végétariennes Yaourt Biscuits
JEUDI	Radis beurre Poisson à la provençale Blé et petits pois / carottes Yaourt	Salade de mâche Poisson Carottes persillées Vache qui rit Pâtisserie
VENDREDI	Oeufs mayonnaise Sauté de veau Lentilles Fromage des Pyrénées Fruit frais	Pâté Escalope de poulet Chou romanesco Kiri Fruit frais

Légende :



Spécialité
Traditionnelle
Garantie



Indication
Géographique
Protégée



Agriculture
Biologique



Cuisiné Maison



Appellation
d'Origine Protégée



Fruits et légumes
à l'école - Aide UE
à destination des
écoles



Label Rouge

14 allergènes listés par le règlement n°
1169/2011

